



**TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) DANS LE CADRE DE
L'ETUDE SUR LES CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PRIVE AUX ODD AU CAMEROUN**

1. Contexte et justification

Rendu à mi-chemin de l'horizon imparti à l'agenda 2030, les Objectifs de Développement Durable (ODD) devraient apparaître à la face du monde comme un langage commun de tous les acteurs de la société, pour contribuer à un développement durable, et constituer un cadre global d'alignement de tous les partenaires de développement, notamment le secteur privé, qui est historiquement reconnu comme le moteur de croissance, y compris de la croissance verte, de la production durable, de l'industrialisation des économies.

Cependant, le monde n'est pas sur la bonne voie pour l'atteinte des ODD, avec seulement 15% des cibles sur la voie d'être réalisées à l'horizon escompté. L'indice de mise en œuvre des ODD au Cameroun n'est que de 57% (SDG Index site, Juillet 2024), faisant de lui le 136^{ème} sur un classement de 167 pays. Pour inverser la tendance, tous les acteurs, y compris le secteur privé, sont invités à intensifier leurs contributions à la réalisation des ODD pour un avenir durable.

La réalisation des ODD exige des changements transformateurs collectifs de la part de tous les acteurs clés de la société. Les entreprises et, plus largement, le secteur privé, peuvent contribuer largement à cette fin grâce à leur pouvoir d'innovation et leur capacité à créer des solutions durables et des emplois. En effet, en termes de moyens de mise en œuvre des ODD, le Programme de développement durable reconnaît que « *L'entreprise privée, l'investissement et l'innovation sont d'importants moteurs de la productivité et donc de la croissance économique et de la création d'emplois. Nous reconnaissons la diversité du secteur privé, qui va des microentreprises aux coopératives et aux sociétés multinationales. Nous engageons toutes les entreprises à appliquer leur créativité et leur volonté d'innovation à la solution des problèmes du développement durable. Nous veillerons à ce que le secteur des entreprises soit dynamique et fonctionnel, tout en protégeant les droits des travailleurs et en faisant observer les normes environnementales et sanitaires conformément aux ensembles de normes et d'accords internationaux pertinents et à d'autres initiatives en cours à cet égard, tels que les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les normes du travail de l'Organisation internationale du Travail, la Convention relative aux droits de l'enfant et les principaux accords multilatéraux relatifs à l'environnement, pour les États qui sont parties à ces accords¹* » (op. cit.). Cela implique de réorienter leurs modèles d'affaire vers des pratiques commerciales qui favorisent la durabilité, l'équité et la responsabilité à long terme.

Concrètement, l'ODD 12 (consommation et production durables) et particulièrement sa cible 12.6 encourage explicitement les entreprises, en particulier les grandes entreprises et les sociétés

¹ Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015, 70/1. Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, point 67.

transnationales, à adopter des pratiques durables et à inclure des informations sur la durabilité dans leurs rapports de gestion. Avec l'ODD8, le secteur privé est fortement sollicité pour concrétiser la croissance économique et le travail décent pour tous notamment à travers la coopération, l'amélioration de la productivité du travail et le soutien au processus de formalisation de l'économie. Il est davantage appelé à participer à des projets de développement durable multipartites, à valoriser les droits de l'Homme (ODD16) et à promouvoir des pratiques exemplaires. L'ODD 9 portant sur les industries, innovation, infrastructures touche également le secteur privé.

Par ailleurs, pour espérer atteindre les ODD, les pays en développement ont besoin d'environ 4 000 milliards de dollars US par an et sont confrontés à un déficit d'investissement de 2 200 milliards de dollars US par an pour la transition énergétique (CNUCED, 2023)². Environ 2 000 milliards de dollars US sont nécessaires pour les seuls secteurs liés au climat. En outre, d'après la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), les pays en développement ont besoin d'investissements dans les énergies renouvelables à hauteur d'environ 1 700 milliards de dollars par an, mais ils n'ont attiré que 544 milliards de dollars d'investissements directs étrangers dans les énergies propres en 2022. Certains estiment que les contributions du secteur privé représenteront environ 85 ou 90 % du coût total du passage à une société à faibles émissions de carbone. Le secteur privé est donc essentiel.

À l'occasion du « Private Sector Forum 2023 », forum de haut-niveau organisé par le Pacte mondial des Nations Unies (United Nations Global Compact)³ et qui réunissait chefs de gouvernements, PDG d'entreprises mondiales et organisations du secteur privé, le Secrétaire général des Nations Unies a appelé à une nouvelle architecture financière mondiale, insistant sur le fait que les banques multilatérales de développement devraient, au-delà de leurs opérations, s'engager beaucoup plus dans les garanties, en étant les premières à prendre des risques dans les coalitions de différentes organisations financières et dans d'autres interventions visant à sécuriser le financement privé et l'investissement privé dans les pays en voie de développement.

Au niveau national, avec l'adoption et la mise en œuvre de sa stratégie nationale de développement 2020-2030 qui intègre tous les ODD et s'aligne à son horizon temporel, le Cameroun réitère son engagement en faveur de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies et s'inscrit résolument dans une démarche d'amélioration continue pour l'atteinte des ODD. Dans cette stratégie, le Gouvernement s'est proposé de faire recours au secteur privé aussi bien national qu'international pour le partenariat et le financement de certaines interventions dans la vision de bâtir la transformation structurelle de l'économie nationale en donnant un rôle prioritaire et central au secteur privé.

Le Gouvernement a tablé sur une croissance économique soutenue de 4,5% à 8,1% en moyenne entre 2020 et 2030, pour ramener le taux de pauvreté de 37,5% en 2014 à moins de 25% en 2030;

Le secteur informel reste prépondérant, avec un taux d'informalité des emplois de 88,6% en 2014 contre 90,3% en 2007, ce qui tend à confirmer une légère remontée du secteur moderne cde l'économie, tirée par le secteur public que par le secteur privé.

² [La CNUCED appelle à soutenir d'urgence les pays en développement pour qu'ils attirent des investissements massifs dans les énergies propres | CNUCED \(unctad.org\)](https://unctad.org/en/cnuced-appelle-soutenir-durgence-pays-developpement-pour-quils-attirent-des-investissements-massifs-dans-les-energies-propres)

³ En 1999, Kofi Annan initiait un premier pont entre les entreprises et l'ONU, en créant le Pacte mondial des Nations Unies (United Nations Global Compact), une initiative d'engagement volontaire permettant aux entreprises de s'inscrire dans le cadre universel onusien. Plus de deux décennies plus tard, plus de 20 000 entreprises ont rejoint l'initiative, dont 2000 en France, portant une éthique des affaires fondée sur le respect des droits humains, du droit du travail, de l'environnement et sur la lutte contre la corruption.

Par ailleurs, le secteur privé au Cameroun est composé à plus de 80% du secteur informel, 9/10 œuvrant dans le commerce et services, la prédominance des Très Petites Entreprises à 80%, les PME étant moins de 20 %, les grandes entreprises qui sont représentées à 0,5% (source GICAM 2021, 2023). Différentes structures ont été mises en place au niveau national afin d'accompagner le secteur privé, néanmoins le manque de moyens alloués au fonctionnement de ces structures limitent leurs actions.

La jeunesse des entreprises est également remarquable, en effet, il est constaté un tissu d'entreprises qui demeure jeune avec 77,5% ayant au plus 6 ans d'existence. Il faut encore noter que plus des deux tiers de ces jeunes entreprises sont des entreprises individuelles de très petite taille. Par ailleurs, la « jeunesse » des promoteurs d'entreprises est remarquable. En effet, trois promoteurs sur cinq sont de la tranche de 20 à 40 ans.

La gestion des grandes entreprises est à 45% aux mains des ressortissants des pays européens et des ressortissants américains. Ces grandes entreprises se retrouvent surtout dans les sous -secteurs à haute intensité de capital, notamment dans le transport, les banques et assurances, l'agroalimentaire, l'extraction, la sylviculture et l'agriculture moderne.

Les nationaux se retrouvent à la tête de 90,5% des entreprises répertoriées en 2016 et exercent en grande partie dans les très petites et les petites entreprises. Les entreprises à capital majoritairement national emploient 68,1% du personnel contre 15,6% pour les entreprises à capital majoritairement étranger. Dans le secteur primaire moderne, les entreprises à capital majoritairement étranger emploient 26,3% des effectifs permanents contre 30% dans le secteur secondaire et 9,4% dans le secteur tertiaire.

De surcroît, le secteur privé fait déjà beaucoup pour les ODD au Cameroun. On peut donner comme exemple, la création des milliers d'emplois chaque année, l'autonomisation des femmes et des jeunes à travers la promotion de l'entrepreneuriat féminin et jeune, la contribution du GECAM à la reconstruction des régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, la promotion de l'innovation, les impôts payés à l'Etat, le recyclage, sans oublier la RSE (responsabilité sociale des entreprises) déployée sous plusieurs formes dans le pays. Malgré ces contributions, l'on déplore tout de même une insuffisance, voir absence d'études sur les contributions réelles du secteur privé à l'atteinte des ODD au Cameroun et/ou son potentiel de contribution à la réussite de cet agenda. Car il est important que le Gouvernement, le grand public, la société civile et les partenaires au développement sachent ce que le secteur privé fait pour l'Agenda 2030 afin de mieux coordonner leurs interventions et d'en renforcer l'impact. Une telle étude permettra d'informer l'opinion publique sur les connaissances et pratiques des acteurs du secteur privé en matière de développement durable et de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), en mettant en lumière des « success cases », de création d'emplois décents, de l'amélioration de la production agricole et de la qualité nutritionnelle des aliments, de l'industrialisation, etc...

Pour les entreprises, cette étude est une opportunité de visibilité et de reconnaissance secteur privé pour un développement prospère et durable socialement et du point de vue de l'environnement. Leurs bonnes pratiques durables demeurent aussi souvent méconnues du grand public. Cette visibilité est de nature à impacter positivement leur réputation en tant qu'acteurs responsables et engagés dans le développement durable. L'on pourrait faire mention dans le rapport des évènements de lancement et/ou des campagnes de communication sur des activités de durabilité, l'amélioration des codes et conditions de travail, la hausse de la productivité et des revenus. L'étude peut également permettre de renforcer les efforts des entreprises engagées dans des objectifs de durabilité en dégageant des besoins en renforcement des capacités et même en identifiant des opportunités de partenariats. Enfin, en

illustrant des exemples concrets et des témoignages d'entreprises, cette étude peut en inspirer d'autres et redynamiser la conscience collective en vue de l'atteinte des ODD au Cameroun.

En tant que groupe de réflexion des Nations Unies sur les questions relatives aux ODD, le Groupe ODD a pour principale mission de fournir des connaissances, des analyses et des conseils pour permettre aux différents acteurs d'accroître leurs contributions à la réalisation des ODD (le Système des Nations Unies, le Gouvernement, le secteur privé, la société civile, les collectivités locales, etc.). L'étude sera conduite en collaboration avec le secteur privé, et sera réalisée avec le concours d'un(e) consultant(e) national(e) qui sera encadré(e) par une équipe d'accompagnement sous le lead du Groupe ODD en collaboration avec les représentants du secteur privé. Tel est le sens des présents termes de références.

2. Objectifs de l'étude

L'objectif général de cette étude est de réaliser une évaluation des contributions du secteur privé à l'atteinte des ODD, afin d'identifier les leviers devant permettre d'amener ce secteur à accroître le degré de sa contribution pour l'atteinte des ODD au Cameroun en démontrant dans un premier temps, qu'il fait déjà beaucoup, et ensuite, qu'il est susceptible d'en faire davantage.

De manière spécifique l'étude cherchera à atteindre les objectifs suivants :

1. Evaluer sur la base des cibles et indicateurs contextualisés et priorisés, les contributions du secteur privé à l'atteinte des ODD et leurs impacts ;
2. Identifier et quantifier les interventions du secteur privé en faveur des ODD, et mettre en exergue les facteurs de succès ainsi que les défis et difficultés ;
3. Identifier les attentes du secteur privé pour une meilleure contribution au développement et à l'atteinte des ODD au Cameroun ;
4. Dresser sur la base des informations recueillies et des analyses, un ensemble de recommandations assorties d'un plan d'action budgété pour amplifier les contributions du secteur privé à l'atteinte des ODD et leurs impacts.

3. Résultats attendus

Au terme de la mission du (de la) consultant(e), il est attendu :

- Un rapport de cadrage proposant notamment la compréhension de la mission, la méthode et la démarche qui seront utilisées pour mesurer les contributions du secteur privé aux ODD, un plan de conduite des entretiens ainsi que les fiches/questionnaires d'entretiens/d'enquêtes avec les parties prenantes de l'étude, la démarche pour réaliser les objectifs de l'étude et le planning détaillé ;
- Un rapport final relatant clairement (i) l'impact des réalisations du secteur privé sur les cibles et indicateurs d'ODD retenus, (ii) les interventions de ce secteur à la faveur des ODD, (iii) les bonnes pratiques et témoignages des entreprises, (iv) les défis et les difficultés qu'elles rencontrent, ainsi que (v) des recommandations et plan d'action pour renforcer les contributions de ce secteur à la réalisation des ODD au Cameroun. Il devra être précis et concis ;
- Une brochure présentant les principaux résultats de l'étude ;
- Un format vidéo de 4 à 5 minutes résumant les bonnes pratiques du secteur privé et témoignages d'entreprises (au moins 05) recensées en matière d'ODD.

4. Mission du (de la) consultant(e)

- Proposer une démarche méthodologique en vue d'évaluer les contributions du secteur privé aux ODD et leurs impacts ;
- Conduire les entretiens auprès des acteurs du secteur privé ;
- Rédiger le rapport de l'étude en mettant à profit la revue documentaire et les données secondaires existantes ;
- Organiser en collaboration avec l'équipe de suivi, des réunions d'examen et de validation des résultats de l'étude et les rencontres intermédiaires ;
- Finaliser la rédaction du rapport provisoire et final de l'étude sur la base des observations apportées lors des différentes réunions sus relevées ;
- Réaliser la brochure présentant les principaux résultats de l'étude ;
- Produire un format vidéo de 4 à 5 minutes résument les bonnes pratiques du secteur privé et témoignages d'entreprises (au moins 05) recensées en matière d'ODD au Cameroun.

5. Méthodologie de travail

Placé sous la supervision du groupe de réflexion des Nations Unies sur les questions relatives aux ODD (Groupe ODD), le (la) consultant(e) devra proposer une méthodologie articulée autour des résultats susmentionnés. Cette méthodologie de travail devra notamment faire ressortir la méthode et la démarche qui seront utilisées pour mesurer les contributions du secteur privé aux ODD et leurs impacts, le périmètre de l'étude, un calendrier détaillé de l'organisation du travail, ainsi qu'un plan de conduite des entretiens ainsi que les fiches/questionnaires d'entretiens/d'enquêtes auprès des acteurs du secteur privé. L'équipe technique du Groupe ODD, s'assurera que toutes les dispositions administratives et pratiques sont prises pour la bonne réalisation de l'étude.

Elle/il devra mener des consultations et des collectes de données auprès des entités nationales publiques concernées et des associations/groupements du secteur privé. Elle/il aura la possibilité d'organiser des focus group avec des opérateurs économiques et des entreprises mettant en exergue des preuves d'évidence sur leur contribution aux ODD afin de documenter et valoriser les meilleures pratiques, surtout dans les régions et en faveur des « laissés pour compte ».

Il sera possible d'organiser des réunions et/ou des ateliers de présentation des résultats du rapport provisoire et final.

6. Durée de l'étude

L'étude se déroulera sur une durée de 60 jours ouvrables, étendus sur 2 mois à compter de la date de démarrage de la mission.

7. Budget

Les honoraires du (de la) consultant(e) en FCFA seront à la charge de l'équipe pays des Nations Unies.

Estimation du budget à allouer (tout en sachant que les prestataires feront leurs offres financières).

8. Arrangements institutionnels

Cette étude sera réalisée sous la coordination technique du Groupe ODD, avec l'appui des personnes ressources techniques du sous-groupe secteur privé du Système des Nations Unies (SNU), et le bureau de la coordination des Nations Unies, ceci en collaboration avec les ministères directement concernés notamment le MINPMEESA et le MINEPAT, MINFI, MINCOMMERCE, et en étroite synergie avec les membres de GECAM, l'organisation patronale principale et les autres acteurs clés du secteur privé camerounais.

La supervision générale sera assurée par le Groupe programme des Nations Unies (PMT) et la validation des livrables sera du ressort de l'Équipe pays des Nations Unies (UNCT) et du Groupe Secteur Privé, avec la participation des entités nationales concernées.

9. Rôle de l'équipe d'accompagnement

L'étude sera suivie par une équipe composée des membres du Groupe ODD, du Groupe Secteur Privé, du GECAM, du MINEPAT, MINFI, MINPMEESA, MINCOMMERCE des experts d'institutions clés du secteur privé et des experts des entités des Nations Unies. Ce suivi consistera à :

- Orienter les travaux de la consultation ;
- Valider la méthodologie proposée ;
- Faciliter l'accès du (de la) consultant(e) aux différentes sources d'informations et de données ;
- Faciliter les diligences administratives du (de la) consultant(e) ;
- Organiser l'atelier de validation technique et les rencontres intermédiaires ;
- Suivre les travaux de l'expert ;
- Valider les livrables finaux de la mission du consultant ;
- Disséminer les résultats de l'étude.

10. Livrables de la consultation

Les livrables suivants sont attendus du consultant :

N	Livrables	Période	Termes du paiement
1	Rapport de démarrage de la mission	5 jours après la signature du contrat	30% des honoraires
2	Rapport provisoire de l'étude	30 jours après la signature du contrat	50% des honoraires
3	Rapport final de l'étude, la brochure et le montage vidéo	45 jours après la signature du contrat	20% des honoraires

11. Profil et qualification du (de la) consultant(e)

A. Études

- Un diplôme académique de niveau supérieur (BAC + 5 au minimum) en économie, gestion, statistique, ingénierie financière, droit des affaires ou toute formation équivalente pertinente ;
- Des certifications pertinentes sur des thématiques de développement durable qui impliquent le secteur privé seraient un atout.

B. Expérience et connaissances professionnelles

- Des expériences en conduite d'études de cette envergure ;
- Une maîtrise de l'écosystème du secteur privée au Cameroun ;
- Une expérience (05 ans ou plus) professionnelle avérée de travail avec le secteur privé ;
- Une expérience de travaux avec des partenaires au développement ;
- Une bonne connaissance des ODD et l'Agenda 2030 ;
- Une bonne connaissance du cadre de contextualisation et de priorisation des ODD au Cameroun ;
- Une maîtrise des méthodes quantitatives et qualitatives d'évaluation ;
- Une expérience avérée en techniques et méthodologies d'enquête ;
- Avoir réalisé au moins une étude en lien avec le secteur privé et des thématiques pertinentes de développement durable.

C. Compétences

- Aptitude à conduire des discussions de haut niveau avec des institutions privées et publiques et les partenaires au développement ;
- Aptitude éprouvée à analyser des thématiques de développement durable, à recommander des solutions réalisables aux problèmes ;
- Aptitude éprouvée à conduire des études analytiques ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et communicationnelle en français et en anglais ;
- Avoir des capacités en traitement et analyse de données ;
- Avoir une bonne capacité à mobiliser les acteurs du secteur privé ;
- Avoir de compétences en édition des documents serait un atout ;
- Une compétence en montage de vidéo serait un atout.

D. EVALUATION DES OFFRES

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire, la proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la base de produits/livrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en francs CFA.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer en détail dans leurs propositions financières les honoraires, les frais de séjour (le cas échéant) et le nombre de jours de travail prévus.

En cas de voyages non prévus dans les TDR, le paiement des coûts de voyage (y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux) doit être convenu avant le voyage et devra être remboursé.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les termes de référence et après acceptation. Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

NB : Ni véhicule, ni bureau se sera fourni au consultant. La/le consultant(e) devra refléter tous les coûts dans son offre financière.

D.1 ANALYSE CUMULATIVE (NOTE PONDEREE)

Le contrat sera attribué au consultant dont l'offre aura été évaluée et ayant reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

Pondération : la pondération retenue, pour l'évaluation des offres, est la suivante :

- **Pourcentage de l'offre technique : 70% ;**
- **Pourcentage de l'offre financière : 30%.**

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum des 70 points seront pris en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition financière le moins disant (Fm) de la manière suivante : $Nf = 30 \times Fm / F$ (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale (NG = Nt+Nf).

L'Offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux (coût et efficacité).

D.2 PRINCIPAUX CRITERES DE SELECTION

E. Eligibilité pour l'évaluation technique (Oui/Non)

Un diplôme académique de niveau supérieur (BAC + 5 au minimum) en économie, gestion, statistique, ingénierie financière, droit des affaires ou toute formation équivalente pertinente ;

F. Notation de l'offre technique (100 points)

	Rubriques	Note (100 points)
A	Éligibilité des offres	
1	Diplôme académique de niveau supérieur (BAC + 5 au minimum) en économie, gestion, statistique, ingénierie financière, droit des affaires ou toute formation équivalente pertinente ; <i>(oui = éligible pour la suite ; non = éliminé)</i>	<i>Eligible/ Eliminé</i>
B	Évaluation technique des offres (Notation des offres)	
1	EXPERIENCES	50 points
1.1	Avoir une expérience de travail d'au moins 5 ans avec le secteur privé, les administrations publiques, le Système des Nations Unies et/ou d'autres Partenaires Techniques et Financiers. <i>(n égal 0-4 ans = 0-5 points ; n supérieur ou égal à 5 ans et inférieur à 08 ans = 6-7 points ; n supérieur à 08 ans = 8-10 points)</i>	10 points
1.2	Avoir une expérience comme chef de mission d'étude similaire avec une réussite avérée dans les domaines économiques ou tous autres domaines connexes. <i>(n égal 0-5 ans = 0-5 points ; n supérieur à 5 ans et inférieur à 08 ans = 6-7 points ; n supérieur à 08 ans = 8-10 points)</i>	10 points
1.3	Avoir au moins deux (02) expériences de travail dans les domaines de la RSE, impact investing, sustainable business, secteur privé et ODD, les principes de l'UNGC <i>(n égal à 0-1 mission = 0-5 points ; n égal à 2 missions = 15 points ; et plus de 2 = 15-20 points)</i>	20 points
1.4	Avoir au moins deux (02) expériences de travail dans la réalisation de travaux en lien avec les ODD <i>(n égal à 0-1 expérience = 0 ; n égal à 2 expériences = 8 points ; et plus de 2 = 10 points)</i>	10 points
2	METHODOLOGIE PROPOSEE POUR L'ETUDE	50 points
2.1	Compréhension de la mission par le consultant <i>(Très bonne=8-10 ; bonne = 6-7 ; suffisante=5 ; insuffisante = 0-4) ;</i>	10 points
2.2	Clarté, cohérence et pertinence de la méthodologie proposée pour la réalisation de l'étude <i>(Très bonne=15-20 ; bonne = 10-14 ; suffisante=5-9 ; insuffisante = 0-4) ;</i>	20 points
2.3	Clarté du cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires <i>(Très bonne=8-10 ; bonne = 6-7 ; suffisante=5 ; insuffisante = 0-4) ;</i>	10 points
2.4	Cohérence du chronogramme des activités <i>(Très bonne=8-10 ; bonne = 6-7 ; suffisante=5 ; insuffisante = 0-4) ;</i>	10 points